#### SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Accusé de réception en préfecture 068-200066058-20240515-202406515p3-DE Date de télétransmission : 21/05/2024 Date de réception préfecture : 21/05/2024

## Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus 78 78 Membres en fonction Membres présents 49

Membres absents

29 Procurations 15

Séance du 15 mai 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 15 du mois de mai, à 18 h, le Conseil de

Communauté, légalement convoqué, s'est

réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc

Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation Date de transmission Date de mise en ligne 07/05/2024 21/05/2024 22/05/2024

#### Présents:

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, Mme GARNIER Fabienne, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Serge, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. JUCHS Bernard (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. ZELLER Thomas), , M. PISARONI Gabriel (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SCHMIDIGER Pascale (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André

#### Secrétaire de séance :

M. TURRI Pascal

Accusé de réception en préfecture 068-200066058-20240515-20240515p3-DE Date de télétransmission : 21/05/2024 Date de réception préfecture : 21/05/2024

## 3<sup>ème</sup> QUESTION

Clôture du budget annexe Mobilité et intégration dans le budget principal 2024 - décision modificative n°1 (DELIBERATION n° 2024-088)

Pour mémoire, suite à l'instauration du versement mobilité par délibération du 29 juin 2022, le Conseil de Communauté a approuvé, en fin d'année 2023, la création d'un budget annexe Mobilité doté de l'autonomie financière à compter du ler janvier 2024, avec l'accord de la DGFIP, permettant la traçabilité fine de l'ensemble des dépenses liées à la mobilité au sens large (transports publics et scolaires, tram, accessibilité, mobilité douce, parkings et co-voiturage, pistes cyclables).

Par courrier du 22 mars 2024, la DGFiP est revenue sur l'architecture budgétaire des différents services publics pris en charge par Saint-Louis Agglomération au titre de la compétence Mobilité, en considérant que ceux-ci n'avaient pas lieu d'être intégrés dans un budget annexe Mobilité du fait de leur mode de gestion.

Il est demandé à Saint-Louis Agglomération de réintégrer l'ensemble des services et crédits inscrits au budget annexe Mobilité 2024 dans le budget principal de Saint-Louis Agglomération.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté:

 d'approuver le virement de crédit dans le chapitre 21 au titre des pistes cyclables existantes, ayant déjà été réintégrées au budget principal avant le vote du budget primitif 2024, comme suit;

# Dépenses d'investissement :

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Article 21788 Autres

- 200.000,-€

+ 200.000,-€

 d'approuver la décision modificative n°1 intégrant l'ensemble des crédits votés au budget annexe Mobilité dans le budget principal comme suit, et de clôturer le budget annexe Mobilité :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

			Mobilité BP	CUMUL SLA +	PROPOSITION
Dépense.		SLA BP 2024	2024	MOB 2024	EQUILIBRE
Fonctionnement.		84 184 361,97 €	8 082 584,36 €	92 266 946,33 €	88 129 561,97 €
011.	Charges à caractère général	17 985 648,39€	1 472 180,00€	19 457 828,39€	19318578,39€
012.	Charges de personnel et frais assimilés	14 868 000,00 €	- €	14 868 000,00 €	14 868 000,00 €
014.	Attténuations de produits	26 736 440,00 €	50 000,00€	26 786 440,00 €	26 786 440,00 €
023.	Virement à la section d'investissement	8 890 713,90 €	1 451 004,36 €	10 341 718,26 €	10 341 718,26 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 378 600,00 €	249 900,00 €	3 628 500,00 €	3 628 500,00 €
65.	Autres charges de gestion courante	11 698 959,68 €	4 603 500,00 €	16 302 459,68 €	12 304 325,32 €
66.	Charges financières	350 000,00 €	256 000,00€	606 000,00 €	606 000,00 €
67.	Charges exceptionnelles	231 000,00 €	- €	231 000,00 €	231 000,00 €
68.	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	45 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €
			Mobilité BP	CUMUL SLA +	PROPOSITION
Recette.		SLA BP 2024	2024	MOB 2024	EQUILIBRE
Fonctionnement.		84 184 361,97 €	8 082 584,36 €	92 266 946,33 €	88 129 561,97 €
002.	Résultat d'exploitation reporté	6 250 314,91 €		6 250 314,91 €	6 250 314,91 €
013.	Atténuations de charges	50 000,00 €		50 000,00 €	50 000,00€
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 000,00 €		135 000,00 €	135 000,00 €
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	3 665 200,00 €	57 000,00 €	3 722 200,00 €	3 582 200,00 €
73.	Impôts et taxes	15 965 022,06 €	2 700 000,00 €	18 665 022,06 €	18 665 022,06 €
731.	Fiscalité locale	35 880 165,00 €		35 880 165,00 €	35 880 165,00 €
74.	Dotations, subventions et participations	21 206 440,00 €	5 309 584,36 €	26 516 024,36 €	22 518 640,00 €
75.	Autres produits de gestion courante	1 016 220,00 €	11 000,00€	1 027 220,00€	1 027 220,00€
76.	Produits financiers	- €		- €	- €
77.	Produits exceptionnels	5 000,00 €	5 000,00€	10 000,00 €	10 000,00 €
//.	1 loadits exceptionicis				

Il convient d'apporter les modifications suivantes afférentes au changement de nomenclature :

#### Dépenses:

Au chapitre 011 charges à caractère général :

M43 : - 140.000€ au 62871 refacturation RH

M57: +750€ au 6184 frais de formation (au chapitre 65 sur la M43)

Au chapitre 65 Autres charges de gestion courante :

M43 : - 77.000€ au 6574 et 65714 qui passe en investissement en M57 (compte 204),

'- 750€ des frais de formation

M57: '- 3.920.384,36 € de subvention d'équilibre

#### Recettes:

Au chapitre 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services :

M57: -140.000€ au 70841 refacturation de personnel

Au chapitre 74 Dotations, subventions et participations

M57 : - 77.000€ au 74832 pour équilibrer l'annulation du compte 6574 et 65714 qui passe en investissement au compte 204.

M43 : - 3.920.384,36€ au 7475 de subvention d'équilibre

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		RAR 2023	BP 2024	BA Mobilité	CUMUL SLA +	PROPOSITION
				2024	MOB 2024	EQUILIBRE
Investissement		1 901 043,77 €	21 105 803,15 €	2 028 254,36 €	25 035 101,28 €	25 112 101,28 €
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		4 082 959,25 €		4 082 959,25 €	4 082 959,25 €
020.	Dépenses imprévues		- €		- €	- €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section		135 000,00 €		135 000,00€	135 000,00 €
041.	Opérations patrimoniales		318 000,00 €		318 000,00€	318 000,00 €
10.	Dotations, réseves et fonds		- €		- €	- €
16.	Emprunts et dettes assimilées		2 875 000,00 €	410 750,00 €	3 285 750,00 €	3 285 750,00 €
20.	Immobilisations incorporelles	356 425,02 €	1 455 680,00 €	115 003,80 €	1 927 108,82 €	1 927 108,82 €
204.	Subventions d'équipement versées		2 310 930,00 €		2 310 930,00 €	2 387 930,00 €
21.	Immobilisations corporelles	448 013,51 €	4 285 170,00€	731 096,56 €	5 464 280,07 €	5 464 280,07 €
23.	Immobilisations en cours	1 096 605,24 €	5 643 063,90 €	771 404,00 €	7 511 073,14 €	7 511 073,14 €
			23 006 846,92 €			
				BA Mobilité	CUMUL SLA +	PROPOSITION
Recettes		RAR 2023	BP 2024	2024	MOB 2024	EQUILIBRE
Investissement		1 540 997,45 €	21 465 849,47 €	2 028 254,36 €	25 035 101,28 €	25 112 101,28 €
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		- €		- €	- €
021.	Virement de la section d'exploitation (recettes)		8 890 713,90 €	1 451 004,36 €	10 341 718,26 €	10 341 718,26 €
024.	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)		600 000,00 €		600 000,00 €	600 000,00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section		3 378 600,00 €	249 900,00 €	3 628 500,00 €	3 628 500,00 €
041.	Opérations patrimoniales		318 000,00 €		318 000,00 €	318 000,00 €
10.	Dotations, réseves et fonds		6 030 005,57 €		6 030 005,57 €	6 107 005,57 €
13.	Subventions d'investissement	1 540 997,45 €	2 245 030,00 €	327 350,00 €	4 113 377,45 €	4 113 377,45 €
16.	Emprunts et dettes assimilées		3 500,00 €		3 500,00 €	3 500,00 €
23.	Immobilisations en cours		- €		- €	- €
45.	Opérations pour compte de tiers		- €		- €	- €
			23 006 846,92 €		- €	

Il convient d'apporter les modifications suivantes afférentes au changement de nomenclature :

## Dépenses:

Chapitre 204 Subvention d'équipement :

M57: +77.000 € au 2041412 et 20421 transferts du chapitre 65 en M43

## Recettes:

Pascal TU

Chapitre 10 Dotations, réserves et fonds :

M57: +77.000€ au 10222 pour l'équilibre de la section.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme, Saint-Louis, le 21 mai 2024

Le Secrétaire de séance,

Jean-Marc DEICHTMANN

Le Président,